

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 40021 Numéro SIREN : 312 911 902 Nom ou dénomination : PARADE
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2019 sous le numéro de dépôt 9255

Greffe du tribunal de commerce d'Angers



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 29/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/9255

Déposant :

Nom/dénomination : PARADE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 312 911 902

N° gestion : 1978 B 40021



Greffe du tribunal de commerce d'Angers
BP 80003 - 19 rue René Rouchy 49055 ANGERS CEDEX 02
09:00 - 11:45, 13:30 - 16:30
Téléphone : 02.41.87.89.30
www.greffe-tc-angers.fr - www.infogreffe.fr

EC/1978 B 40021
PARADE
Saint-Pierre-Montlimart cedex
49111 MONTREVAULT-SUR-ÈVRE

Nos références : EC/1978 B 40021

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

Concernant la société :

Société par actions simplifiée PARADE

Saint-Pierre-Montlimart cedex
49111 MONTREVAULT-SUR-ÈVRE

SIREN : 312 911 902
N° de gestion : 1978 B 40021

Le greffier soussigné constate le 29/07/2019 le dépôt, enregistré sous le numéro 2019/9255, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2018

Récépissé délivré le 30/07/2019

Le greffier
ME PAILLE



ME PAILLE

N° TVA intra : FR11317782605 - IBAN FR76 3004 7142 9900 0213 0720 131
Membre d'une association agréée, le règlement par chèque des honoraires est accepté
SIREN : 317 782 505 R.C.S ANGERS - N° TVA intracommunautaire : FR11317782605
IBAN : FR7630047142990002130720131 CMCIFRPP



ME PAILLE

LE 29 JUIL. 2019

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 03 MAI 2019

CERTIFIE(E) SINCERE
ET CONFORME

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 573.399,70 Euros de la façon suivante :

AFFECTATION

Réserve Légale
Réserves Facultatives

161.808,03€
411.591,67€
573.399,70€



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



FIDACO

AUDIT
EXPERTISE
CONSEIL

Florence Scoupe
Jean-Christophe Pierrès
Frédéric Ploquin
Sébastien Vialatte
Guillaume Pilat

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

Stéphane Guémas

Expert-Comptable
Associé

MEMBRE ASSOCIÉ



AUDECIA

PARADE

Société par actions simplifiée au capital de 10 200 000 €

Siège social : Saint-Pierre-Montlimart Cedex,

49111 MONTREVAULT-SUR-EVRE

R.C.S : Angers 312 911 902

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Exemplaire destiné au Greffe



4 rue Fernand Forest
BP 90825
49008 ANGERS CEDEX 01
+33 (0)2 41 470 110

22 mail Pablo Picasso
44000 NANTES
+33 (0)2 40 953 679

www.fidaco.com
fidaco@fidaco.com

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Région Pays de Loire
Société de commissaires aux comptes Compagnie Régionale d'Angers
RC ANGERS B 303 526 966 - N° TVA intracommunautaire FR 06 303 526 966
SAS au capital de 173 600 €



MMet



PARADE

Société par actions simplifiée au capital de 10 200 000 €
Siège social : Saint-Pierre-Montlimart Cedex,
49111 MONTREVAULT-SUR-EVRE
R.C.S : Angers 312 911 902

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associée unique de la Société par actions simplifiée PARADE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre Président, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée PARADE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'actionnaire sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

- Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à ANGERS, le 16 avril 2019

Pour FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

Frédéric PLOQUIN
Associé



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS PARADE
Société par actions simplifiée

31/12/2018

GROUPE ERAM
ENTREPREND AVEC BONHEUR DEPUIS 1927

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Mac

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	488	89	398	
Concessions, brevets et droits similaires	189 888	173 836	16 052	31 995
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	190 375	173 925	16 450	31 995
Terrains				
Constructions	203 097	118 846	84 251	103 955
Installations techniques, matériel	7 978 648	7 454 467	524 181	823 988
Autres immobilisations corporelles	132 895	77 182	55 713	74 892
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	8 314 639	7 650 494	664 145	1 002 835
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	376		376	376
TOTAL immobilisations financières	376		376	376
Total Actif Immobilisé (II)	8 505 390	7 824 419	680 971	1 035 206
Matières premières, approvisionnements	1 659 213		1 659 213	1 952 417
En cours de production de biens	179 006		179 006	185 747
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	2 817 127		2 817 127	2 289 482
Marchandises	3 450 090		3 450 090	4 899 394
TOTAL Stock	8 105 436		8 105 436	9 327 040
Avances et acomptes versés sur commandes	33 879		33 879	
Clients et comptes rattachés	5 073 682	139 480	4 934 202	4 902 505
Autres créances	5 972 176		5 972 176	5 541 983
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	11 045 858	139 480	10 906 378	10 444 488
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	291 496		291 496	384 777
TOTAL Disponibilités	291 496		291 496	384 777
Charges constatées d'avance	26 372		26 372	12 450
TOTAL Actif circulant (III)	19 503 041	139 480	19 363 561	20 168 755
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	28 008 431	7 963 899	20 044 532	21 203 961

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Macé

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 10 200 000)	10 200 000	10 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	858 192	825 728
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	2 032 773	2 415 951
TOTAL Réserves	2 890 965	3 241 678
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	573 400	649 287
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	13 664 365	14 090 965
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	30 000	30 000
Provisions pour charges	601 362	622 011
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	631 362	652 011
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		572 135
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	654 637	184 532
TOTAL Dettes financières	654 637	756 667
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 953 935	4 695 324
Dettes fiscales et sociales	872 214	904 161
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 268 019	104 832
TOTAL Dettes d'exploitation	5 094 168	5 704 317
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	5 748 805	6 460 985
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	20 044 532	21 203 961

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



MMcL

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	10 418 375	585 269	11 003 644	14 716 260
Production vendue biens	12 983 028	2 533 714	15 516 742	12 932 863
Production vendue services	355 642	1 124	356 766	218 567
Chiffres d'affaires nets	23 757 044	3 120 107	26 877 151	27 867 689
Production stockée			520 904	-553 174
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			6 434	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			234 087	181 876
Autres produits			2 073	8
Total des produits d'exploitation (I)			27 640 649	27 496 399
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			5 372 170	7 948 070
Variation de stock (marchandises)			1 449 304	-563 664
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			7 320 030	7 194 865
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			293 204	7 451
Autres achats et charges externes			6 551 644	6 402 937
Impôts, taxes et versements assimilés			213 607	248 761
Salaires et traitements			3 439 639	3 424 015
Charges sociales			1 305 072	1 247 093
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	566 867	606 020
		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant :	dotations aux provisions	81 039	74 482
	Pour risques et charges :	dotations aux provisions	100 510	2 324
Autres charges			108 004	78 121
Total des charges d'exploitation (II)			26 801 091	26 670 474
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			839 558	825 925
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 990	30 377
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				5 649
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			1 990	36 026
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			102 002	112 399
Différences négatives de change			-1 014	5 766
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			100 988	118 165
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-98 997	-82 140
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			740 561	743 785

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Mane

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	48 374	4 207
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		21 108
Total des produits exceptionnels (VII)	48 374	25 315
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	84 129	33 665
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	84 129	33 665
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-35 755	-8 350
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	131 406	86 148
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	27 691 014	27 557 740
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	27 117 614	26 908 452
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	573 400	649 287

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Mac

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est 20 044 531,95 EUR et le résultat s'élève à 573 399,70 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément au règlement de l'autorité des normes comptables N°2016-07 du 4 Novembre 2016 et aux dispositions du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a fait application du règlement ANC 2015-07 au 1er janvier 2016. Selon ce règlement, les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet d'un test de dépréciation .

La société considère que son activité n'a pas de durée limitée.

En conséquence, dans le cadre de l'application du règlement précité, les fonds commerciaux font l'objet d'un test de dépréciation annuel dont les modalités sont décrites ci-après.

Dérogations aux principes comptables

Il n'a pas été dérogé aux principes comptables pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Faits caractéristiques

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Manet

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultats

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements aménagements constructions	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire/Dégressif	5 ans
Agencements installation aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel et mobilier commerciaux	Linéaire	5 ans

Les sorties d'actifs sont consécutives à des cessions normales de biens ou suite à des mises au rebut.

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des frais d'entreposage, conditionnement, emballage et transport.

Des dépréciations sont pratiquées lorsque leur valeur réalisable nette est inférieure à la valeur comptable. Elles sont directement déduites des valeurs de stocks qui sont inscrites au bilan pour leur montant net.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Malet

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale

Valeur mobilières de placement

Néant

Provisions règlementées

Néant

Provisions pour risques et charges

La société provisionne les indemnités de départ à la retraite et charges y afférentes, pour l'ensemble du personnel, sur la base des dispositions conventionnelles. Il s'agit d'un régime à prestations définies.

L'évaluation de la provision est réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'un taux d'actualisation.

Conformément aux usages et aux recommandations de la CNCC, le taux nécessaire au calcul des indemnités de fin de carrière pour l'établissement des comptes sociaux est le taux de référence IBOXX AA10+.

Ainsi, l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite tient compte notamment :

- du taux d'actualisation IBOXX AA10+ soit 1,62 % au 30/11/2018 (Inflation comprise)
- du taux de charges sociales 43%
- du taux de rotation du personnel déterminé en fonction de la catégorie et du statut du salarié
- de l'âge de départ à la retraite : Départ entre 60 et 67 ans en fonction de la date de naissance
- du taux de revalorisation des salaires de 2%
- la table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2017
- le départ en retraite pris à l'initiative du salarié

Le résultat de l'exercice clos le 31 12 2018 tient compte :

- une reprise de provision d'exploitation pour 118 835€
- une dotation de provision d'exploitation pour 95 862€

Les autres provisions ont été constituées pour couvrir des risques et charges que des événements futurs rendraient probables

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



M. C. L.

Engagements financiers et autres informations

Rémunérations des dirigeants

L'organe de direction n'est pas rémunéré.

Crédit-bail

Néant

Engagements de garantie donnés

Il n'y a pas d'effet escompté non échu.

Couvertures de change

Les Couvertures à Terme réalisées sur le Dollar sont comptabilisées à échéance, sur la base du cours comptant , plus ou moins le report/déport, soit le cours à terme

Au 31 Décembre 2018 , les couvertures à terme (CAT) mises en place à échéance 2019 , relatives aux achats des produits chaussures et vêtements sont de :

- 1 164 500 USD pour les produits de la saison ETE 2019

Dettes et garanties de suretés réelles

Néant

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative et non conclue aux conditions normales du marché, effectuée avec des parties liées au sens de l'article R 123-199-1 du code de commerce n'a été recensée.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Intégration fiscale

Notre société a depuis le 1er janvier 2011 opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223 A du code général des impôts et, qu'à cet effet notre société mère ERAM SAS reste seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

La convention d'intégration fiscale place la société PARADE dans la situation qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale.

En application de la convention d'intégration fiscale, la société PARADE a comptabilisé une redevance d'intégration fiscale de 131 406,00 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Autres informations

CICE:

Le CICE 2018 s'élève à 122 660.11€. Il est utilisé au financement de l'amélioration de la compétitivité, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Manet

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et annots
Frais d'établissement et de développement		(I)			488
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)	188 568		1 320
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		199 675		3 422
Installations techniques, matériel et outillage industriels			7 772 839		205 809
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		8 188		
	Matériel de transport		3 177		
	Matériel de bureau et mobilier informatique		119 934		1 595
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)			8 103 813		210 826
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			376		
TOTAL (IV)			376		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			8 292 757		212 633

Cadre B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement		(I)			488	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)			189 888	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				203 097	
Installations techniques, matériel et outillage industriels					7 978 648	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				8 188	
	Matériel de transport				3 177	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				121 529	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)					8 314 639	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières					376	
TOTAL (IV)					376	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					8 505 390	

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



MAL

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)			89		89
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		156 573	17 262		173 836
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements	95 720	23 125		118 846
Installations techniques, matériels et outillages		6 948 850	505 616		7 454 467
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	1 951	1 638		3 588
	Matériel de transport	3 177			3 177
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	51 280	19 136		70 416
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		7 100 978	549 516		7 650 494
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7 257 552	566 867		7 824 419

Cadre B								VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
Immos	Différentiel de durée	DOTATIONS		Différentiel de durée	REPRISES		Fin de l'exercice				
		Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel		Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel					
Frais étab											
Autres											
Terrains											
Constructions :											
sol propre											
sol autrui											
install.											
Autres immobilisations :											
Inst. techn.											
Inst gén.											
M.Transport											
Mat bureau.											
Emball.											
CORPO.											
Acquis. de titres											
TOTAL											

Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



M. C. L.

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige	30 000			30 000
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	622 011	100 510	121 159	601 362
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	652 011	100 510	121 159	631 362
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	132 095	81 039	73 654	139 480
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	132 095	81 039	73 654	139 480
TOTAL GENERAL (I + II + III)	784 106	181 549	194 813	770 842
Dont dotations et reprises d'exploitation		181 549	194 813	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Mane

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières			376		376
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			376		376
Clients douteux ou litigieux					
Autres créances clients			5 073 682	5 073 682	
Créances représentatives de titres prêtés	Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes rattachés			2 404	2 404	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée		230 451	230 451	
	Autres impôts		1 457	1 457	
	Etat - divers				
Groupes et associés			5 725 204	5 725 204	
Débiteurs divers			46 539	46 539	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			11 079 737	11 079 737	
Charges constatées d'avance			26 372	26 372	
TOTAL DES CREANCES			11 106 485	11 106 109	376
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					

Cadre B		Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			654 637	86 128	503 430	65 079
Fournisseurs et comptes rattachés			2 953 935	2 953 935		
Personnel et comptes rattachés			445 674	445 674		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			280 543	280 543		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		27 509	27 509		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		118 488	118 488		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés			7 754	7 754		
Autres dettes			1 260 265	1 260 265		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			5 748 805	5 180 296	503 430	65 079
Emprunts souscrits en cours d'exercice			571 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice			590 875			

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Mac

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	601 362	622 011
Participation des salariés		
Autres charges non déductibles temporairement	13 125	285 549
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	614 487	907 560
Total actif d'impôt futur	204 829	302 520
Situation nette	204 829	302 520

(1) Taux d'impôt :	34,43	34,43
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	33,33	33,33
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30	3,30
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :		

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Macé

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	4 540
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 129 916
Dettes fiscales et sociales	339 645
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	1 027 036
Total	2 501. 137

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	12 660
Disponibilités	
Total	12,660

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Macé

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
FRAIS DE DEPLACEMENT ABONNEMENTS LIGNES CREDOC	9847 87 16438		
TOTAL	26 372		

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TOTAL			

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



MMcL'

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2018	Valeur nominale
Actions ordinaires	10 200			10 200	1 000
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	10 200			10 200	

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	11 003 644	14 716 260	-25,23%
Production vendue biens	15 516 742	12 932 863	19,98%
Production vendue services	356 766	218 567	63,23%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	23 757 044	24 952 976	-4,79%
Chiffres d'affaires nets-Export	3 120 107	2 914 713	7,05%
Chiffres d'affaires nets	26 877 151	27 867 689	-3,55%

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Manet

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	740 561	137 976
Résultat exceptionnel	-35 755	-6 570
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
TOTAL	704 806	131 406

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DONS	30	
DIFFERENCES SUR REGLEMENT	25	36
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES EXERCICE ANTERIEUR	84 074	
DÉGREVEMENTS IMPOTS		16 842
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS EXERCICE ANTERIEUR		31 496
TOTAL	84 129	48 374

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	18	17			18	17
Agents de maîtrise assimilés cadres						
Agents de maîtrise, techniciens	24	14			24	14
Employés	9	11			9	11
Ouvriers	59	58			59	58
Autres		1				1
TOTAL	110	101			110	101

L'effectif moyen du personnel est de : 110.00.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



MMcL'

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés

conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

Société établissant des comptes consolidés

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

11 Oct